

CSS interentreprises du 7 décembre 2015 Zone d'activité Limay Porcheville

**Action de l'inspection des
installations classées**

SARP Industries

Gautier DEROY

DRIEE - UT78



Sommaire

- Situation administrative
- Contrôle inopiné en 2014-2015
- Dernières inspections réalisées



Situation administrative

- Arrêté en vigueur : 30 décembre 2014 consolidé :
 - Prise en compte des évolutions réglementaires (Garanties financières / directive relative aux émissions industrielles dite « IED », suppression rubrique sources radioactives 1715)
 - Nouvelles activités/ modifications des activités (transit Déchets Equipments Electriques et Electroniques, traitement Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux, pilote conversion thermochimique, arrêt Tours Aéroréfrigérantes-TAR)
 - Demande de modifications des prescriptions applicables (origine des déchets, surveillance piézométrique, valeurs seuils pour eaux pluviales, moyens incendie, débit fuite)
- Modifications à prévoir :
 - Prise en compte de la révision quinquennale de l'étude de danger (en cours d'instruction)
 - Mise à jour de la situation administrative (nouvelles rubriques en 4000 introduites en application du règlement européen dit CLP)



Situation administrative

- Demandes de modifications prévues/ réalisées :
 - Modification des capacités de stockage de déchets à bas pouvoir calorifique (BPCI – stockage 10) et des rétentions associées ;
 - Demande de précisions par l'inspection (caractéristiques des déchets concernés dont point éclair, justifications sur les scénarios d'accidents étudiés)
 - Réponses apportées par l'exploitant le 30 novembre 2015 (en cours d'instruction)
 - Utilisation d'une plate-forme au Nord du site pour le stockage temporaire de containers maritimes contenant des boues de raclage de produits pétroliers (terres souillées) en provenance de Mauritanie (conditions identiques à la demande faite en 2014) :
 - Modification considérée comme non substantielle compte tenu de l'évaluation des risques et des mesures prises
 - Demande de déposer un dossier d'utilisation pérenne si ce type d'activité est susceptible de se reproduire



Contrôle inopiné air

Contrôle inopiné Air 2014 :

- 3 cheminées d'incinération
- Laboratoire agréé : socotec

Contrôle réalisé du 27/10/2014 au 04/11/2014 : pas de dépassements constatés

Contrôle inopiné Air 2015 :

- 3 cheminées d'incinération
- Laboratoire agréé : socotec

Contrôle réalisé du 19 au 22 octobre 2015 : résultats non transmis

Mise en place de contrôle en semi continu des dioxines et furannes depuis le 1^{er} juillet 2014 : pas de dépassements signalés

Contrôle inopiné eau

2014 : Laboratoire agréé: SGS (5-6 mai 2014) : aucun dépassement

2015 : pas de contrôle programmé

Prochain contrôle inopiné prévu en 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Inspection du 12 décembre 2014

- Thématiques abordées :
 - Suivi de la mise en demeure du 5 mai 2014 relative au système de gestion de la sécurité (procédures manquantes)
 - Contrôle des rejets atmosphériques des incinérateurs
 - Contrôle des rejets aqueux
 - Gestion des déchets radioactifs
- Constats :
 - Respect de l'arrêté de mise en demeure
 - Une non conformité notable relative aux conditions d'incinération (température minimale de 850°C avant d'introduire les déchets dans le four)
 - Plusieurs non conformités et remarques : marquage des réservoirs, contenus des rapports mensuels, dépassements ponctuels des valeurs limites pour certains polluants dans les rejets atmosphériques (CO, NH₃, Hcl et COT) - et aqueux (MES et COT)
- Plan d'action transmis par l'exploitant par courrier du 27 février 2015 : étude technico-économique pour les conditions d'incinération, poursuite du marquage des réservoirs, modification des rapports, amélioration du pilotage des dispositifs de traitement et de caractérisation des déchets

Inspection du 7 mai 2015

- Thématiques abordées :
 - Suivi des actions engagées par rapport aux précédentes visites (système de gestion de la sécurité, rejets aqueux et atmosphériques, vieillissement des installations)
 - Gestion du risque incendie
- Constats :
 - Engagement de l'exploitant sur un programme d'action visant à respecter les conditions d'incinération (température minimale de 850°C avant d'introduire les déchets dans le four) : fours 2 et 3 en novembre 2015 et four 1 en juin 2016
 - Plusieurs non-conformités et remarques : dépassements ponctuels des valeurs limites pour certains polluants dans les rejets atmosphériques, caractéristiques du bunker pour déchets radioactifs, étude sur implantation des détecteurs incendie et explosimètres
- Plan d'action transmis par l'exploitant par courrier du 9 novembre 2015 : planning respecté pour les travaux relatifs aux conditions d'incinération, action pour réduire les dépassements (caractérisation de l'ammoniaque contenu dans les déchets, filtre sur alimentation des déchets pour éviter les bouchages, détection incendie installée dans le bunker, étude sur produit de décontamination du bunker en cas de contamination, étude en cours sur l'implantation des détecteurs



Inspection du 12 novembre 2015

- Thématiques abordées :
 - Sûreté des installations (prévention de la malveillance)
 - inspection conjointe avec le référent sûreté pour les Yvelines de la police nationale réalisée dans le cadre d'une action nationale et qui concerne l'ensemble des sites Seveso (seuils haut et bas)

- Constats :
 - Pas de non conformités notables constatées
 - Quelques recommandations du référent sûreté



Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr